

Affaire Laetitia : Tony Meilhon est-il un psychopathe ?



C'est à cette question qu'ont répondu les différents experts convoqués vendredi au procès de cet homme accusé du meurtre et du démembrement de Laetitia Perrais en janvier 2011.

Sous l'œil des psys. C'est ainsi que peut se résumer la journée de vendredi du procès de Tony Meilhon. En effet, les experts psychiatres convoqués ont dessiné les contours d'une inquiétante personnalité psychopathe, mais d'un homme tout à fait responsable de ses actes. Car Tony Meilhon, accusé du meurtre et du démembrement de Laetitia Perrais en janvier 2011, se vantait en prenant la parole au premier jour de son procès de s'être fait passer pour fou aux yeux des experts. **Loin de là, aucun des cinq experts convoqués à la barre n'a été dupe. En effet, dès 2011, ils ont écarté toute pathologie et conclu à une "personnalité psychopathe".**

Pour le Dr Bruno Millet, qui ne l'a pourtant vu qu'une fois lors d'un entretien qui s'est mal passé de l'aveu de l'expert comme de Tony Meilhon, en mai 2011, *"la personnalité psychopathe ne fait aucun doute"*, avec ses caractéristiques *"d'intolérance, d'impulsivité majeure"* notamment. Plus précisément, pour le psychiatre et criminologue Roland Coutanceau, habitué des procès des grands criminels, **c'est une "personnalité psychopathe avec deux problématiques d'ego : une paranoïa intense avec interprétation et mégalomanie - et un passé multi-transgressif"**. *"Aucune symptomatologie psychiatrique avérée"*, avec *"une intelligence normale : il raisonne, réfléchit, conceptualise et parle correctement"*, complète le Dr Vincent Alric, de l'hôpital de Saint-Nazaire. Et il est *"parfaitement accessible à une sanction pénale"*.

Dans le rapport de Roland Coutanceau, lu à la barre, Tony Meilhon aurait déclaré : **"J'ai fait un accident, j'ai écrasé une copine, ensuite j'ai fait n'importe quoi, je ne savais pas quoi faire du corps, je l'ai découpé, je l'ai jeté dans l'eau. J'ai été capable de la découper, ça me choque quand même"**. Mais, toujours aussi acteur de son procès, entendant cette lecture à l'audience, Tony Meilhon, qui continue de nier avoir lui-même découpé le corps et plaide l'homicide accidentel, a obtenu l'autorisation de parler. *"Je vais pas lui dire que c'est un menteur, je pense qu'il se couvre derrière son expérience"*, a-t-il déclaré, énervé, en désignant l'expert parisien. C'est pourtant ce même docteur Coutanceau qui a semblé le plus minimiser la dangerosité future de Tony Meilhon.

Soulignant que *"le fait de nier ou pas n'est pas un facteur prédictif de récidive"*, il estime que *"si ce qu'il a fait pouvait ultérieurement donner naissance à un serial killer, il y aurait des éléments qu'il n'y a pas ici"*. **Les serial killers "sont fiers de tuer, il n'y a pas ça chez lui", a-t-il affirmé.** *"C'est humain que quelqu'un n'arrive pas à se souvenir de la chose la plus choquante qu'il a faite"*. Plus circonspect, le Dr Vincent Alric, de l'hôpital de Saint-Nazaire, a conclu à *"une personnalité psychopathe avec une indéniable dangerosité sociale"*.